



ARRIVE LE
02 OCT. 2007
DRE/SMO

CONCERTATION RN 19 TRONÇON A 31 – VESOUL OUEST

CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

Le Département de la Haute-Saône est fortement impliqué dans l'aménagement de la RN 19 de LANGRES à la frontière suisse.

Il considère qu'il s'agit d'une opération essentielle et même vitale pour son devenir. En effet, son développement économique passe par l'amélioration des conditions de son désenclavement qui dépend essentiellement du niveau de service offert par les deux routes nationales qui le traversent, la RN 57 et la RN 19, et qui le relie aux grandes infrastructures de transport situées en périphérie.

Le Conseil général est donc très attaché à l'aménagement rapide, en continu à 2 x 2 voies, de la RN 19 entre l'autoroute A 31 et l'autoroute A 36. Le Département, pour sa part, aura terminé, sous sa maîtrise d'ouvrage, fin 2009 l'aménagement complet à 2 x 2 voies des 24 km de la RD 438 entre LURE et la limite du Territoire de Belfort qui était de sa compétence.

Il enregistre avec satisfaction la reprise des études et des procédures sur l'ouest de VESOUL, trop délaissées à ses yeux ces dernières années. A cet égard, la signature du protocole intervenue le 3 juillet 2006 entre l'Etat, les régions et les départements a constitué une étape importante dans la relance de l'opération. Ce protocole donne de la visibilité sur la consistance des travaux et sur le calendrier pour les sections LANGRES – VESOUL et les sections VESOUL – LURE. Cet itinéraire doit être respecté.

Pour ce qui est de l'aménagement de la section A 31 – VESOUL Ouest, le Département au travers de la signature du protocole, a pris acte de l'option désormais retenue, à savoir un aménagement sous forme d'autoroute concédée

Cette option lui semble de nature à garantir le calendrier qui vise à la réalisation de la totalité de l'aménagement en 2018.

Le Département a souscrit au principe de l'apport en nature des deux déviations de PORT SUR SAONE et de LANGRES Sud. Pour sa part, il contribuera à hauteur de 12,5 % à la réalisation de la déviation de PORT SUR SAONE.

Il attache une grande importance à la mise en service de cette déviation en 2014 au plus tard, compte tenu des enjeux en terme de temps de parcours et des enjeux en terme de sécurité pour les riverains.

DIRECTION DES SERVICES, TECHNIQUES
ET DES TRANSPORTS
ESPACE 70
4 A HUE DE L'INDUSTRIE – BP 10339
70006 VESOUL CEDEX
Tél. : 03 81 95 70 73
Fax : 03 84 95 74 01
Mél : dstt@cg70.fr

